

---

# *Percées et déboires*

---

## *du Parti acadien*

---

**Monique Gauvin et Lizette Jalbert**

---

**C'**est dans le contexte de la montée des luttes à caractère socio-économique, linguistique et culturel, confrontant à la fois les effets du programme «Chances égales pour tous» du gouvernement Robichaud, les politiques de développement régional ainsi que la politique linguistique issue du Rapport Laurendeau-Dunton, que naîtra le Parti acadien dans la région du Nord-Est du Nouveau-Brunswick alors en pleine ébullition.

Un Comité des sept est formé en janvier 1971, composé de cinq professeurs et de deux fonctionnaires. Le comité propose la formation d'un parti et entreprend de justifier son projet par la rédaction d'un manifeste. Presque au même moment, en mai 1971, un groupe de dissidents ouvre un débat, lors de l'assemblée annuelle de la Société nationale des Acadiens, sur la nécessité de se doter d'un instrument politique qui représenterait réellement les intérêts des Acadiens. À la suite d'échanges avec le Comité des sept, ce groupe abandonne son option de création d'un mouvement et choisit de diriger ses efforts en vue de la publication de la revue *l'Acayen* qui commence à paraître en 1972.

De son côté, le Comité des sept organise des réunions publiques qui donneront lieu, en février 1972, à l'élection d'un comité provisoire chargé de préparer un projet de constitution et de mettre en branle la mobilisation populaire en vue d'un congrès de fondation. Le premier manifeste du Parti acadien paraîtra en mai 1972 et, au mois de novembre suivant, se tiendra le congrès qui marquera officiellement l'acte de naissance du Parti acadien. Euclide Chiasson, professeur au Collège de Bathurst, y sera élu président.

La naissance du Parti acadien est marquée au départ par le rejet de l'Union des provinces maritimes et des partis politiques traditionnels. Il aura comme objectif l'élection de

députés capables de faire valoir les intérêts des Acadiens à Frédéricton. Le Parti acadien se voudra également un parti décentralisé, reposant sur des structures locales et régionales (les régions délimitées étant les régions à concentration acadienne du Nord-Est, du Sud-Est et du Nord-Ouest), le tout chapeauté par une structure provinciale comprenant l'assemblée générale des membres, un conseil et un exécutif.

Or, la création d'un parti politique dont le projet est de représenter les Acadiens à l'échelle provinciale arrive au moment même où le mouvement national acadien, antérieurement para-maritime, se provincialise. Cette tendance prendra forme sous la poussée tant du gouvernement fédéral, qui insiste sur la nécessité d'associations culturelles provinciales pour l'acheminement de certains octrois aux minorités, que du mécontentement des membres de la SNA, en majorité néo-brunswickois qui, à leur tour, réclament «la création d'une association conçue spécialement pour les Acadiens du Nouveau-Brunswick». La SANB sera donc fondée officiellement en juin 1972. Pour les néo-nationalistes acadiens, il va sans dire, la création de la SANB représente l'espoir de déloger les élites traditionnelles au sein du mouvement national. Il n'en reste pas moins que le nouvel organisme sera de plus en plus sous la coupe du gouvernement fédéral qui assure la majeure partie de son financement.

Nonobstant ces ambiguïtés, la fondation du Parti acadien et de la SANB symboliseront l'affirmation d'un nouveau leadership acadien. Certains parleront de l'émergence d'une nouvelle élite, d'autres de nouveaux intellectuels, d'autres enfin, d'une nouvelle petite bourgeoisie. Car, en effet, le signe distinctif de ces deux nouvelles institutions réside dans l'appartenance de la majorité de leurs membres à cette nouvelle classe issue des secteurs d'activité en expansion dans les domaines public et parapublic. Cependant, à côté de ces nouveaux activistes politiques, tant modérés que radicaux, subsiste la vieille garde dans «une version fragmentée de l'élite cléricale» dont l'influence, bien que réduite, n'en continue pas moins de s'exercer. Il

---

*Monique Gauvin est étudiante et Lizette Jalbert est professeur au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal. Ce texte est une version d'une communication présentée à l'ACFAS en mai 1986.*

faut aussi souligner la présence depuis les années 1950 du capital acadien qui, dans le cadre d'une participation dépendante à l'économie, cherche à négocier sa place au soleil et à remplir un certain rôle sur l'échiquier politique. Peu visibles au sein du Parti acadien et de la SANB, ces propriétaires de capitaux se sont regroupés depuis 1963 à l'intérieur du Conseil économique acadien. Ils restent, parmi les éléments de la société acadienne, ceux qui ont entretenu historiquement les liens les plus étroits avec les partis libéraux fédéral et provincial, en plus de s'être rapprochés sensiblement du Parti conservateur provincial au cours des années 1970.

Ce portrait laisse prévoir des polarisations inévitables au sein du mouvement national acadien. Nous allons voir comment l'autonomisation politique d'une fraction de la nouvelle petite bourgeoisie acadienne introduira une dimension neuve dans le panorama de l'Acadie des années 1970.

## **L'idéologie du Parti acadien : les débats de 1972 à 1977**

Dès sa naissance, le Parti acadien sera aux prises avec d'épineuses questions concernant l'électoratisme, le socialisme, le nationalisme et le réformisme social. Jusqu'en 1975, la tendance dominante au sein du Parti acadien consiste à s'affirmer comme parti non électoraliste, privilégiant l'éducation politique, le parti hésitant même à s'approprier l'étiquette nationaliste.

En fait, le parti est confronté à ses propres contradictions, comme le laisse entendre Roger Ouellet, car tout en s'opposant au nationalisme traditionnel, essentiellement de caractère juridico-culturel, il cherche à reconstruire un projet de société capable de concilier le national et le social, en choisissant l'orientation socialiste. C'est toutefois une forme de socialisme utopique et agrarien qu'adoptera le manifeste du Parti acadien.

Pour ce qui est de la question du territoire, le Parti acadien croit qu'avant de le revendiquer, il est plus important d'en devenir maître tant aux plans économique, social que politique.

Par ailleurs, l'orientation populiste et réformiste est observable tant du côté du Parti acadien qu'à travers la revue *l'Acayen* qui, quoiqu'indépendante du parti, véhicule sensiblement la même idéologie.

Le réformisme du parti est manifeste en ce qu'il souhaite travailler à l'intérieur du système établi, croit en l'efficacité du parlementarisme et de la démocratie libérale et ne prône ni la violence ni la subversion. Il veut représenter les Acadiens à Frédéricton tout en travaillant pour les Français et non contre les Anglais. Il reconnaît néanmoins que le système capitaliste exploite les Acadiens par l'entremise de la bourgeoisie anglophone mais aussi des élites acadiennes. En conséquence, le syndicalisme et le corporatisme seront proposés comme solutions pour permettre aux Acadiens de

reprendre en main leurs ressources et de se soustraire à l'exploitation et à la pauvreté. À l'instar des élites traditionnelles des années 1930, la formule coopérative sera mise de l'avant. Dans le manifeste, on retrouve un vague projet de développement rural axé sur un système de villages planifiés aspirant à l'autosubsistance par l'organisation d'un réseau de coopératives de production et de consommation. Le projet n'est pas sans rappeler, comme le souligne Roger Ouellet, l'utopie fouriériste du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais il s'inspire également de l'itinéraire du père Coady qui fut l'idéologue du mouvement coopératif dans les Maritimes des années 1930 et exerça une grande influence.



***Le Parti acadien n'a pas pu réaliser les progrès espérés contre le gouvernement Hatfield***

Une éventuelle alliance avec le NPD sera aussi débattue. En 1973, on jonglera même avec une proposition de fusion et, lors des élections de 1974, il sera décidé d'encourager les électeurs à voter pour ce parti, là où ne figure aucun candidat du Parti acadien.

À ces élections, le Parti acadien présente treize candidats qui se partageront 1,2 % du vote populaire dans l'ensemble de la province, mais 7 % dans les comtés représentés. Il n'est pas inutile de souligner ici que les quatre candidats du Canada Party, qui en sont à leur première apparition sur la scène provinciale, recueilleront 1,5 % du vote populaire, soit un taux légèrement supérieur à celui du Parti acadien, ce qui confirme l'importance du back-lash anglophone dans le Sud de la province.

Le programme du Parti acadien porte principalement sur des revendications socio-économiques. En effet, les demandes en matière culturelle et linguistique ne dépassent guère celles proposées par la SANB : dualité au ministère de l'Éducation, promulgation des derniers articles de la *Loi sur les langues officielles*, instauration de services bilingues dans les services gouvernementaux provinciaux et municipaux.

À son congrès de 1975, le Parti acadien se donne un nouveau chef, J. P. Lanteigne, qui mettra la priorité sur l'organisation : un secrétariat permanent et un bulletin d'infor-

mation seront assortis à ce projet. De plus, tout en écartant l'idée d'une fusion avec le NPD, le Parti acadien confirme son option de gauche en affirmant que «... toute revendication nationaliste reste soumise à une revendication socialiste...» et que «... la revendication territoriale n'est réalisable que par une libération des travailleurs, tant acadiens qu'anglophones».

Mais, en 1976, le conflit éclate entre les tenants de l'option socialiste et ceux qui privilégient l'autonomie territoriale. Ces luttes de tendances vont se déployer avec, en arrière-fond, le contexte québécois. En effet, la prise du pouvoir par le Parti québécois relance de plus belle la question de l'avenir des Acadiens dans l'éventualité d'une séparation du Québec du reste du Canada. Bon nombre de militants du Parti acadien sont en contact étroit avec ceux du Parti québécois et cherchent leur appui. Parallèlement, les militants issus de la revue *l'Acayen* côtoient ceux de l'APLQ qui réunit des éléments s'étant dissociés du Parti québécois sur la base de la priorité à donner à la lutte pour le socialisme versus l'indépendance du Québec.

Ces conflits idéologiques auront des répercussions sérieuses au sein du Parti acadien. À la veille du congrès d'orientation de 1977, cinq membres de l'exécutif démissionnent, suivis par un certain nombre d'autres militants. L'enjeu est, bien sûr, la critique de l'orientation du Parti acadien qu'on qualifie de populiste, réformiste, social-démocrate et qu'on accuse d'être toujours sous l'influence du nationalisme bourgeois.

## **Le tournant idéologique de 1977**

Ce tournant marque la confirmation du caractère social-démocrate du Parti acadien qui clarifiera dès lors sa position par rapport au socialisme des débuts, celui qui l'avait amené à mettre davantage l'accent sur la lutte des classes populaires. Pour la première fois, le parti se présente explicitement comme le représentant de la nation, c'est-à-dire de toutes les classes sans exception. Seront donc invités à joindre ses rangs «... tous les francophones pour qui il est devenu important que le peuple acadien du Nouveau-Brunswick contrôle tous les éléments essentiels de sa destinée».

Le rapprochement avec le Parti québécois est manifeste en termes d'approche. Mais le Parti acadien ne voudra pas être à la traîne de ce dernier et prendra, compte tenu du contexte, un virage autonomiste. Son analyse se fonde sur deux critères : le risque de dislocation éventuelle de la Confédération que fait peser le Parti québécois avec son option souverainiste et les manoeuvres des provinces maritimes pour jeter les bases d'une union entre elles. En conséquence, le Parti acadien considère qu'il est devenu primordial pour le peuple acadien d'assurer sa propre survie en recherchant l'autodétermination. Critiquant l'orientation qui prône comme allant de soi l'occupation du territoire avant même de le revendiquer, le Parti acadien af-

firme que son objectif national sera désormais la création d'une province acadienne.

L'enjeu pour les néo-nationalistes acadiens devient donc carrément, à partir de 1977, de reconstituer une alliance de classes sur une base nationale. Toutefois, le parti rencontrera certaines difficultés à se faire reconnaître en tant que porte-parole représentatif de la nation. C'est dans ses rapports avec la SANB que ces difficultés vont se manifester tout particulièrement.

Suite à la prise du pouvoir par le Parti québécois, l'enjeu constitutionnel était devenu pour la SANB une question prioritaire. Membre de la Fédération des francophones hors Québec depuis 1975, la SANB oriente ses discussions avec les autres associations francophones provinciales sur les conséquences du rapatriement de la constitution canadienne. En 1977, lors de son assemblée générale annuelle, la SANB recevait le mandat d'organiser des États généraux dont l'objectif serait de débattre l'avenir politique des Acadiens du Nouveau-Brunswick. Mais, le 28 avril 1977, le président du Parti acadien déclarait dans *l'Évangéline* que seul le Parti acadien pouvait renégocier le pacte confédératif au nom des Acadiens du Nouveau-Brunswick. Les vieux partis ne représentaient pas les Acadiens, selon lui, et la SANB ne pouvait non plus négocier leur avenir politique. Le 7 décembre suivant, le Parti acadien publiait une annonce dans *l'Évangéline* faisant la promotion de la province acadienne aux États généraux. À partir de ce moment, le débat va s'envenimer ; les représentants des partis traditionnels craignent que les États généraux ne soient noyautés par les membres du Parti acadien.

La SANB est de plus en plus accusée d'être à la solde du Parti acadien d'autant que son nouveau président, Donatien Gaudet, est soupçonné d'avoir accédé à ce poste en raison de ses sympathies pour le Parti acadien. Confirmant ces rumeurs, Donatien Gaudet démissionne comme président de la SANB en septembre 1978 et décide le mois suivant de briguer les suffrages du Parti acadien. Le débat qui précède les élections de 1978 a des répercussions sur les programmes électoraux des partis traditionnels, en particulier chez les conservateurs. Ces derniers, tout en se vantant d'avoir fait adopter les derniers articles de la *Loi sur les langues officielles*, se sentent contraints d'avancer des promesses plus concrètes, telles la construction d'un collège communautaire français dans le Sud-Est et la création d'un institut agricole de langue française.

Le Parti acadien se présente donc aux élections avec son objectif encore très général et mal défini de création d'une province acadienne. Vingt-trois candidats sont en lice qui recueilleront 12 % du vote dans les comtés représentés et 4 % au niveau provincial. Même s'il n'a pas réussi à faire élire de député, le parti triplait son score par rapport à l'élection précédente.

Après ces élections et jusqu'au congrès d'avril 1979, le Parti acadien tentera de préciser son programme et de répondre aux objections concernant la rentabilité d'une province acadienne. Au congrès de 1979, deux documents sont adoptés : *La province acadienne, dimension politique*

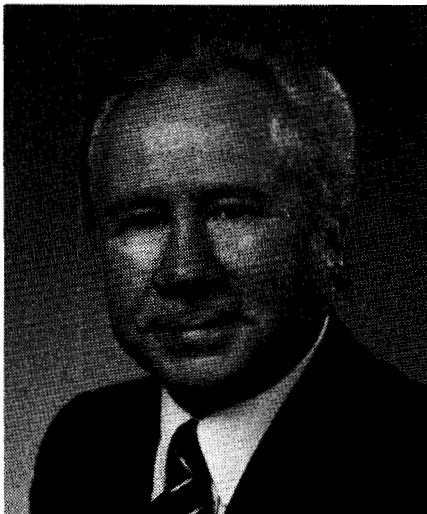
et *Regard sur l'économie du territoire acadien*. Bien que le postulat de base soit de rendre les Acadiens majoritaires sur un territoire reconnu, à court terme, le parti favorise la création d'unités administratives francophones dans toute l'administration publique et, parallèlement, la décentralisation des pouvoirs publics vers les régions acadiennes. Donatien Gaudet est élu président et, quelques mois plus tard, en octobre 1979, aura lieu la Convention d'orientation nationale organisée par la SANB.

---

## La Convention d'orientation nationale

---

L'objectif de la convention était de discuter de l'avenir politique des Acadiens et de définir un projet collectif à caractère politique. Elle fut précédée par la mise sur pied de comités chargés de sélectionner les participants, selon des critères de représentativité ; on visait à recruter 1 % de la population acadienne âgée de 15 ans et plus, selon des critères géographiques, de sexe, d'âge et de profession. Tout en voulant être représentative, la convention excluait au départ tout processus décisionnel. Cependant, les parti-



*Louis Robichaud, le premier Acadien à être élu premier ministre du Nouveau Brunswick*

cipants devaient recevoir un questionnaire dont les réponses une fois compilées feraient la synthèse de l'état d'esprit des Acadiens présents à la Grande Convention. Étant donné le climat politique, cette stratégie cherchait à éviter que ne s'exerce trop de pression sur la SANB.

Les résultats n'en révélèrent pas moins que 48,4 % des 1 500 participants optaient pour la province acadienne, tandis que 7,1 % se déclaraient en faveur d'un pays acadien. Par contre, 32,5 % choisissaient de conserver l'actuelle province du Nouveau-Brunswick tout en souhaitant une modification des structures.

Une véritable crise politique s'ensuivit, le Parti acadien et la SANB devenant les cibles de nombreuses attaques.

Il va sans dire que les résultats de la convention laissaient planer une menace sur le Parti libéral qui avait jusque-là soigneusement évité de se prononcer sur la question acadienne afin de ne pas effaroucher l'électorat des comtés anglophones, mais tout en tenant pour acquis le vote ethnique acadien. De son côté, le gouvernement fédéral se montrait très préoccupé par la situation. Dans les mois qui suivirent la convention, le Secrétariat d'État envoya secrètement ses émissaires convaincre les dirigeants de la SANB de ne pas endosser les conclusions de la convention et de cesser d'appuyer certaines luttes populaires, telle celle de Kouchibouguac. Sous la menace de coupures de subventions, ils insistèrent sur la nécessité de nettoyer les rangs de la Société des membres encombrants du Parti acadien et de faire par contre plus d'efforts pour y intégrer les élites acadiennes<sup>1</sup>.

Forcée de prendre position, la SANB devra émettre une déclaration le 8 avril 1980. Selon son évaluation, «les participants à la CONA n'ont pas adopté d'option politique particulière» à la fois parce que «tel n'était pas l'objectif visé» et que les participants «ne disposaient pas de l'information nécessaire pour prendre une décision éclairée». Pour la SANB, tout au plus le questionnaire distribué lors de la convention «peut être perçu comme un thermomètre». Les Acadiens et les Acadiennes ont simplement manifesté «qu'ils voulaient une autonomie considérable sur leur vie collective», mais ils n'ont pas «adopté la province acadienne comme position politique», pas plus qu'ils n'ont «donné à la SANB un mandat de réaliser le projet d'une province acadienne»<sup>2</sup>.

En juin 1980, la SANB réussissait à faire entériner sa position par l'assemblée générale déjà fortement ébranlée par les menaces en cours. Cependant, elle devait être confrontée à un débat portant sur la restructuration régionale de l'organisme et devait se soumettre à la décision d'exclure les institutions acadiennes en tant que membres honoraires de l'organisme. Suite à cette décision, le Secrétariat d'État, en lien avec certains intérêts financiers acadiens, fonda la Conférence permanente des institutions acadiennes et procédait à des coupures au budget de la SANB. L'année suivante, le gouvernement provincial cessait de financer les conseils régionaux de développement considérés comme des nids de radicaux qui moussaient les luttes populaires au nom de la cause acadienne.

---

## La récupération conservatrice : les élections de 1982

---

De leur côté, les conservateurs provinciaux vont s'empres- ser de récupérer la situation à leur avantage. Critiquant l'attitude des libéraux à l'égard de la SANB et du Parti acadien, ils promettent de faire adopter une loi définissant à quelles conditions les anglophones et les francophones seraient égaux dans la province. La *Loi sur l'égalité des*

---

*groupes linguistiques* est effectivement votée en 1981. Elle affirme le droit pour les communautés linguistiques à disposer «d'institutions culturelles, pédagogiques et sociales distinctes». La critique ne se fera pas attendre et Léon Thériault écrira : «... nous sommes... en présence d'une loi de portée singulièrement culturelle, comme la plupart des projets gouvernementaux antérieurs, projet culturel qui de surcroît est très limité dans ses applications. La seule innovation de la Loi 88 c'est qu'elle garantit le bilinguisme dans toutes les institutions publiques de la province et que, dans les domaines culturel, pédagogique et social, elle assure aux Acadiens des institutions distinctes des anglophones. On s'est bien gardé de parler de partage des pouvoirs entre les deux communautés linguistiques de la province»<sup>3</sup>.

Au cours de la campagne électorale de 1982, le Parti conservateur prenait une position de principe favorable au rapport de la Direction des langues officielles recommandant une réforme linguistique dans la province. Il proclamait le 15 août fête nationale des Acadiens et organisait un vaste ralliement à Shippagan où 400 leaders acadiens s'étaient réunis. Concrètement, il s'agissait d'une véritable offensive du Parti conservateur dans les circonscriptions acadiennes. Cette campagne fut toutefois ignorée systématiquement par la presse anglophone.

Les conservateurs furent reportés au pouvoir, effectuant une percée sans précédent dans les comtés francophones où les libéraux perdaient cinq sièges. Le Parti acadien, de son côté, faisait piètre figure, son pourcentage du vote passant de 4 % à 0,9 %. Le NPD, par contre, connaissait une progression sensible de 6 % à 10,2 % des suffrages.

Après la convention d'orientation nationale, le Parti acadien avait considérablement battu de l'aile, de sorte que les résultats des élections de 1982 ne furent guère surprenants. En 1980, des querelles intestines provoqueront la démission du président Donatien Gaudet. L'intérim sera assuré par Louise Blanchard, élue présidente en 1981. Aux dires de Léon Thériault, son règne sera marqué de considérations stratégiques peu opportunes qui altéreront grandement l'image du parti. En effet, refusant de commenter le budget du gouvernement conservateur, elle déclarait que, pour des raisons d'ordre stratégique, le parti pratiquait désormais une «politique du silence» pour tout ce qui touchait directement le peuple acadien.

On se rappellera que le Parti acadien, lors de la campagne de 1982, parvenait à peine à rassembler les dix candidats nécessaires à sa reconnaissance comme parti officiel, ce qui laissait facilement entrevoir une nette désaffection. De plus, le parti avait adopté la stratégie qui consistait à concentrer ses attaques en direction du Parti libéral, esti-

mant primordial de briser d'abord l'emprise traditionnelle de ce parti en milieu acadien. Stratégie qui laissait, il va sans dire, les coudées franches aux conservateurs. Certains membres du Parti acadien lui reprocheront d'ailleurs de jouer le rôle de second violon auprès du Parti conservateur provincial, même de trop s'identifier à ce parti. D'ailleurs, l'analyse des résultats du vote confirmera que les votes perdus par le PA se sont reportés sur le Parti conservateur.

Depuis 1982, le Parti acadien fera si peu parler de lui que l'on peut le considérer, à la suite de nombreux commentateurs, comme un parti en agonie sans, pour le moment, grand espoir de survie.

Ajoutons que, suite au retrait du Parti acadien de la scène politique, des éléments dits modérés du mouvement national acadien discuteront de l'éventualité de former un autre parti politique dont l'objectif serait de mousser les réformes proposées par l'actuel gouvernement conservateur. De 1984 à 1986, on a vu resurgir au Nouveau-Brunswick une forte polarisation ethnique avec la création d'un regroupement anglophone dirigé par Len Poore menant une campagne tous azimuts contre le bilinguisme, sous le thème : «Plus de bilinguisme, moins de jobs pour les anglophones». La teneur raciste de cette campagne contre les Acadiens n'a d'ailleurs pas d'égal jusqu'à ce jour.

Entre temps, la SANB a tenté de retrouver sa crédibilité en se faisant l'élément conciliateur dans le conflit entourant la mort du journal *l'Évangéline* ainsi que le défenseur des réformes gouvernementales sous forme de revendications à caractère corporatiste, telle la mise sur pied d'associations agricoles ou municipales francophones. La SANB a de plus travaillé à la réintégration dans ses rangs des éléments de l'establishment acadien qu'on n'avait pas vus depuis une dizaine d'années. Il faut souligner que cette réintégration a été rendue possible grâce au départ de la plupart des militants progressistes, ce qui a permis de redorer le blason de l'organisme aux yeux des élites. La Conférence des institutions acadiennes ayant, en conséquence, été rendue inutile, elle fut dissoute. La SANB devenait désormais un lieu respectable d'implication.

---

## Notes

---

1. Nous détenons ces informations d'un animateur qui a assisté à cette rencontre entre le Secrétariat d'État et la SANB et qui, pour des raisons évidentes, n'a pas voulu dévoiler son nom.

2. «La convention d'orientation nationale des Acadiens du Nouveau-Brunswick», publicité payée par la SANB dans *l'Évangéline*, 10 juin 1980, p. 21.

3. Léon Thériault, *La Question du pouvoir en Acadie*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1982, p. 154.